



## UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES Faculté de Droit et de Criminologie Avenue Roosevelt 50 – CP 137 – 1050 Bruxelles

## PROCURATION RETRAIT DIPLÔME

Attention : cette procuration pour le retrait des diplômes ne concerne que la Faculté de Droit et de Criminologie de l'ULB !

Matricule étudiant								
Je soussigné (e)								
déclare donner procuration à M/Mme								
afin de retirer, en mon nom, mon diplôme de								
Fait à				,	le			
Signature :								
orginature .								

Joindre une <u>copie datée et contresignée</u> de la carte d'identité ou passeport de l'étudiant.e. Si ces conditions ne sont pas remplies entièrement, aucun diplôme ne pourra être délivré.